

L'Église aime le Sport

par Mgr PICARD DE LA VACQUERIE

V OICI le texte intégral du discours prononcé par l'évêque d'Orléans au cours de la messe célébrée au Palais des Sports le dimanche 6 juillet :

L'ÉGLISE aime le sport, parce que l'Église aime la vie. Or, le sport ne peut manifester la vie physique que s'il s'accompagne d'effort moral. Et c'est ici qu'intervient Notre Sainte Mère l'Église, afin de soutenir par sa grâce tout le composé humain : corps et âme. N'est-ce pas à réaliser cet équilibre que s'emploie depuis soixante ans la Fédération Sportive de France ? Voilà pourquoi les Evêques n'ont cessé d'encourager et de témoigner leur affectueuse reconnaissance aussi bien à ses fondateurs qu'à ses dirigeants actuels.



Le développement musculaire exige, chez l'athlète, un effort permanent. Cet effort, pour le baptisé, est soutenu par la grâce de Dieu.

Ne faut-il pas tendre sa volonté, afin de se soumettre à l'entraînement et à la discipline du sport ? Que de privations devra accepter le sportif pour se maintenir en bonne forme ! Saint Paul, déjà, le remarquait, écrivant à ses chers Corinthiens : « Tout athlète s'impose mille privations, disait-il, mais eux, c'est pour une couronne périssable ; nous, pour une impérissable ». (1^{re} Cor. IX 24-25.)

La couronne périssable dont parle l'Apôtre peut facilement chez le chrétien s'unir à l'impérissable et c'est encore Saint Paul qui le découvre : « Semé dans la corruption, le corps ressuscite incorruptible ; semé dans les ténèbres, il ressuscite glorieux ». (1^{re} Cor XV:42-53.)

Pour opérer cette transformation, il faut bannir du sport la corruption et les ténèbres ; il convient, au contraire d'y rechercher la marche vers l'incorruptible et le glorieux. Et pour atteindre ce but, la grâce de Dieu répandue dans nos âmes et dans nos corps est absolument nécessaire.

Le sportif chrétien se souviendra qu'il est pécheur et que partout le matérialisme le guette, aussi bien dans la familiarité du stade que dans l'esprit de lucre s'introduisant dans les compétitions. Pour éviter la chute morale, « les ténèbres », comme dit l'Apôtre des Nations, le chrétien imprènera de spirituel, le temporel. Ainsi, par exemple, en s'imposant les privations requises par l'exercice du sport, il les fera coïncider avec l'esprit de mortification prescrit par l'Église. Tel, qui répugne au jeûne et à l'abstinence aux temps de pénitence, accepte volontiers le même jeûne et la même abstinence pour préparer un championnat. Qu'il unisse donc ces deux formes d'une même discipline morale, et il transformera le corruptible en incorruptible ! Que le corps obéisse à l'esprit et que l'âme soit unie à Dieu chez le sportif. Ainsi, sa performance sera complète.



L'esprit d'équipe est nécessaire à l'ensemble du jeu. Dans un match de football, par exemple, chacun ne doit-il pas occuper sa place et s'unir à l'ensemble, aussi bien le gardien de but que les avants, les arrières, les centres, les demi-centres, etc. ? Si l'équipe est vraiment soudée, les résultats sont excellents. Ne venons-nous pas de le constater dans le championnat du monde disputé en Suède ?

(Suite page 8)

(Suite de la page 1)

En dehors de celui du ballon rond, tant d'autres sports exigent, eux aussi, l'esprit d'équipe ! Comment, alors, le sportif catholique pourrait-il oublier que l'Église, à travers le monde, forme, elle aussi, une immense équipe ? Pasteurs et fidèles harmonisent leur action d'ensemble dans un unique apostolat : celui du Sauveur des hommes. A cette œuvre gigantesque les sportifs sont associés. Le sport n'est-il pas l'une des formes pacifiques de la fraternisation entre les peuples ? Que l'Église et le sport s'unissent donc dans vos préoccupations et dans vos actes ! Ainsi, vous atteindrez le but poursuivi depuis soixante ans par la Fédération Sportive de France.

C'est encore sur un cri de Saint Paul que je vous laisserai : « Oui, debout, écrit-il aux Ephésiens, avec la vérité pour ceinture, la justice pour cuirasse et, pour chaussures, le zèle à propager l'Évangile de la paix ! »